

COMPTE RENDU DE TRAVAIL DE L'ATELIER 1

Transmission et accompagnement des pratiques

En introduction, Daniel REUTENAUER a présenté les grandes lignes de la démarche du **PACTE**, qui est dans sa phase de lancement. Il touchera d'abord les quartiers prioritaires pour ensuite s'élargir à toute la ville.

1/ Les objectifs du PACTE :

- ◆ Mettre au centre des réflexions l'habitant et les territoires
- ◆ Développer et mettre en cohérence des actions artistiques et culturelles sur les territoires en priorisant plus particulièrement le public "jeunes" (jusqu'à 25 ans), puis tous les publics
- ◆ Créer et animer un réseau d'acteurs par territoires dans le but de réaliser un état des lieux et un diagnostic pour :
 - Lister les actions en cours
 - Recenser les acteurs sur les territoires
 - Recenser les structures et équipements existants sur les territoires
 - Faire ressortir les points forts et les points faibles
- ◆ Rédiger, sur la base des diagnostics réalisés, en co-construction avec l'ensemble des partenaires, de manière transversale un projet d'orientation artistique et culturel de territoire : **PACTE**.

Réelle instance démocratique, le **PACTE** doit être rédigé en concertation avec les membres au sein de commissions constituées par les acteurs de quartiers, associatifs, institutionnels, directions de proximité et forces vives.

2/ Lors d'un premier tour de table, les interventions ont porté sur les sujets suivants :

La démocratisation de l'art reste un sujet important à traiter, en particulier dans les quartiers.

On note que de nombreux habitants sont éloignés de l'art et de la culture pour une diversité de raisons :

- La barrière de l'argent
- Les difficultés de déplacement
- Le problème de barrières culturelles d'un public qui se sent loin de l'offre culturelle
- Le public ne se reconnaît pas dans une démarche culturelle de l'élitisme.

Les pratiques en amateurs se heurtent au même problème :

- La barrière financière empêche un potentiel de pratiquants d'accéder à l'éducation artistique et culturelle, tant au niveau de la pratique qu'au niveau de l'éducation
- L'accès à des locaux de répétition et aux salles de spectacle semble très compliqué, voire impossible.

Les actions à destination du public jeune :

- Trop souvent, elles ne sont pas en adéquation avec leurs attentes
- En raison d'une politique culturelle d'une part, et de programmations spécifiques d'autre part, le public jeune ressent une forme de mise à l'écart
- Il est important d'adapter les enseignements aux besoins
- Il est nécessaire d'avoir une connaissance fine des territoires pour être en mesure de mettre en rapport les lieux, les pratiques, les pratiquants et les publics.

Cette dernière intervention interroge les salles de spectacle sur la manière de se mettre en lien avec les territoires et ses publics dans le cadre de leurs programmations. Certains intervenants remettent en cause la nécessité des programmations dans certaines salles. Du moins, estiment-ils qu'il devrait y avoir des ouvertures et des libertés pour ne pas estampiller ces salles d'une étiquette qui pourrait être préjudiciable au regard des critères évoqués.

Ne faudrait-il pas permettre aux publics, pratiques amateurs et bénévoles d'accéder à des lieux pour y développer des activités artistiques et culturelles ?

La politique culturelle n'est pas en adéquation avec la réalité du terrain. L'éducation artistique ne doit pas uniquement viser l'élite, mais elle doit permettre au plus grand nombre et en particulier au jeune public, d'accéder à la pratique de manière simple et adaptée.

Un schéma directeur culturel peut, de par son contenu constituer un frein au développement artistique et culturel sur les territoires.

Nécessité pour les institutions, notamment le Conservatoire et les écoles de musique, de s'ouvrir davantage aux nouvelles pratiques d'éducation artistiques et à leurs évolutions. L'apprentissage ne doit pas se faire dans la douleur.

3/ Quelques pistes ont été formulées :

S'appuyer sur les structures des quartiers pour :

- ◆ Se rencontrer
- ◆ Identifier des points faibles pour développer des projets
- ◆ Mettre en cohérence les actions sur le territoire

Accessibilité :

- ◆ Rendre les équipements culturels plus accessibles
 - En développant des programmes adaptés
 - En favorisant les pratiques en amateurs
- ◆ Donner envie d'aller dans les équipements culturels
 - Proposer des programmations adaptées
 - Développer une politique tarifaire adaptée à un public éloigné
 - Pratiquer des prix last minute
 - Gratuité des places de concerts
- ◆ Ouvrir les salles à tous types de musique ainsi que pour les professionnels et amateurs
- ◆ Mener des réflexions pour permettre une continuité des actions artistiques et culturelles qui sont dans les écoles, sur les territoires.
- ◆ Permettre l'innovation